

Intervention de clôture du secrétaire général

Avec ce conseil syndical national le SNPDEN se met en ordre de marche pour préparer les élections professionnelles

Nous sommes confortés dans nos mandats à la fin de ce CSN au moment où nous allons avoir une rencontre ce lundi à la DPMA sur la remise à plat des missions, sur le pilotage administratif et sur le projet de référentiel donc des questions très importantes pour les conditions d'exercice de notre métier. Nous avons une entrevue le même jour avec le directeur de cabinet du ministre à propos de la loi d'orientation.

Confortés pour inscrire dans cette loi d'orientation un certain nombre d'avancées : conseil pédagogique, bureau du conseil d'administration, simplification des examens ; pour défendre nos positions générales sur le collège pour tous avec un socle commun, la prise en charge des élèves en difficulté par l'individualisation des parcours et la diversification des pratiques pédagogiques ; pour dire ce dont nous ne voulons pas : suppression des TPE, nouvelle troisième, redoublement, note de vie scolaire, punitions collectives, etc.

Confortés aussi pour dire qu'on souhaite voir inscrite dans la loi d'orientation la démarche de contractualisation dans le cadre d'un cahier des charges des missions et des contenus, une démarche de qualité dans le respect du service public.

Confortés sur l'ensemble de nos revendications de carrière, y compris l'ARTT, avec la pétition que nous allons mettre en œuvre, le plus rapidement possible sur le compte épargne temps.

Confortés sur nos revendications sur le métier. Confortés sur le cadre de nos relations avec les collectivités territoriales, sur les questions de l'organisation des conventionnements, mais aussi les questions de la formation continue et de l'apprentissage. Nous allons proposer de rencontrer l'association des régions et l'association des présidents de conseils généraux.

Confortés comme les meilleurs défenseurs du service public face au ministère et aux rectorats qui vont encore réduire de manière drastique les moyens qui seront affectés à nos établissements.

Confortés aussi sur la question de la laïcité, en tirant le bilan sur ce qui s'est passé ces dernières semaines, et en imposant au ministre de ne pas mettre en cause l'autonomie des établissements sur le temps du dialogue, et de ne pas imposer de contrôle, a priori, sur l'organisation des conseils de discipline.

Il faut maintenant se mettre en ordre de marche pour préparer les élections professionnelles. C'est le mandat prioritaire donné au bureau national et à la commission vie syndicale pour tirer un bilan, pour construire un projet, pour organiser notre positionnement face aux autres organisations syndicales, et donc se situer dès à présent dans un vrai engagement antagoniste sur l'ensemble de nos positions.

Je crois que nous sommes armés pour le faire après ce CSN de très haute tenue tant du point de vue de nos débats que de nos prises de position.

Brève...

HISTOIRE ET ACTUALITÉ DE LA LAÏCITÉ

Créée en 1998, la maison d'édition « *Vivre en Europe* », spécialisée dans la réalisation d'expositions à caractère historique, culturel ou sociologique, propose aujourd'hui, dans le cadre de l'année du centenaire de la loi de 1905 de séparation des Églises et de l'État une exposition sur le thème « *Histoire et actualité de la Laïcité* ».

Réalisée avec la contribution éditoriale de la Ligue de l'Enseignement et le soutien de Solidarité Laïque, cette exposition grand public, conçue notamment à partir du souhait formulé par de nombreux membres du corps enseignants d'informer et d'éduquer sur ce principe fondamental de notre République, s'adresse tout particulièrement aux lycées et aux grandes classes de collèges.

Les 21 panneaux plastifiés (70x100 cm, soit 15 à 25 m linéaire) de cette exposition font d'une part le point sur l'histoire de la laïcité, en partant de la loi de 1905, et en remontant le temps, pour montrer son aboutissement et ses prolongements au XX^e siècle. Ils présentent d'autre part l'actualité de la laïcité confrontée à la montée des fondamentalismes, du communautarisme et des nouveaux cléricismes, en France, en Europe et dans le monde.

■ **L'ensemble des panneaux, ainsi que les modalités d'achat ou de location, sont consultables sur le site de *Vivre en Europe* : www.chez.com/vee**



DIX HUIT QUESTIONS SUR LE SYSTÈME ÉDUCATIF

**Sous la direction de Claudine PERETTI
La Documentation Française - 256 p - 19 €**

Dans le cadre de la préparation du Débat national sur l'avenir de l'École, la Direction de l'évaluation et de la prospective (DEP) a effectué des synthèses sur dix-huit sujets relatifs au fonctionnement du système éducatif. Ces synthèses, élaborées à partir des recherches conduites ces dernières années, ont pour objectif de présenter, en quelques pages, les principales données issues des travaux statistiques ou des évaluations réalisés par la direction, en les replaçant le plus possible dans une perspective à la fois évolutive à moyen ou à long terme, et comparative avec la situation des autres pays de l'OCDE ou de l'Union européenne.

Les 18 sujets portent sur des thèmes aussi divers que : la réalité du collège unique, les différences public/privé, l'école et les inégalités sociales, les moyens consacrés à l'éducation et leur répartition, l'encadrement et l'animation du système éducatif, la violence et l'absentéisme... S'ajoutant aux autres publications périodiques de la DEP, « *Repères et Références statistiques* », « *L'état de l'École* » et « *Géographie de l'École* », cet ouvrage constitue un document de référence utile à tout lecteur souhaitant enrichir sa connaissance du système éducatif. **F Le texte a déjà fait l'objet d'une publication dans le n° 66 (Juillet-Décembre 2003) de la revue « *Éducation & Formations* » publiée par la DEP.**

LES COMPÉTENCES CLÉS

Commission européenne: direction générale de l'éducation et de la culture.
Enquête 5 d'Eurydice, réseau d'information sur l'éducation en Europe.

Paule Beaufile

En mars 2000, lors du sommet de Lisbonne, les chefs de gouvernement ont fixé un objectif ambitieux à l'Union européenne: devenir d'ici 2010 l'économie basée sur la connaissance la plus compétitive du monde. Ils ont aussi souligné que chaque citoyen doit être doté des compétences nécessaires pour vivre et travailler dans la société de l'information et que l'éducation et la formation tout au long de la vie sont une composante essentielle du modèle européen.

Que sont les compétences clés? il s'agit de compétences indispensables pour une participation réussie dans la société comme travailleur et comme citoyen et qui permettent une mise à jour des connaissances et des aptitudes.

Bien que l'Union européenne respecte la responsabilité de chaque état membre quant au contenu et à l'organisation de son système éducatif, elle joue un rôle en favorisant la coopération entre états et en encourageant les pratiques innovantes. C'est dans ce cadre que le réseau Eurydice est chargé de fournir une information fiable sur les systèmes et les politiques en matière d'éducation.

Un ouvrage paru en octobre 2002, les « compétences clés », nous paraît d'une lecture utile au moment de la parution du rapport Thélot. Cet ouvrage fait le point sur la question de l'enseignement des compétences clés en Europe.

La commission européenne propose les compétences clés suivantes:

- la communication en langue maternelle
- la communication en langue étrangère
- les technologies de l'information et de la communication
- la numératie et les compétences de base en mathématiques, sciences et technologie
- les compétences interpersonnelles et civiques
- les compétences métacognitives (apprendre à apprendre)
- la culture générale

Or dans la plupart des pays l'enseignement est dispensé par discipline, les examens se concentrant sur les connaissances. Il est difficile d'articuler l'enseignement des disciplines et celui des compétences clés et encore plus d'évaluer l'acquisition des compétences.

Cependant, à des degrés divers, une réflexion sur l'intégration des compétences clés dans la scolarité obligatoire s'est engagée dans tous les pays européens. Quatre systèmes éducatifs (Belgique francophone, Portugal, Angleterre/pays de Galles et Ecosse) ont entièrement intégré les compétences clés suivantes: communication, coopération et résolution de problème.

Comment ont-ils procédé? des normes de performance mesurant le degré de compétence que l'élève doit atteindre sont établies à chaque étape de la scolarité. Suivant les pays, les mesures sont échelonnées sur plusieurs niveaux (deux en Belgique, huit en Angleterre). En Ecosse, les compétences clés sont évaluées à 16 ans. L'élève dispose alors de son profil de compétences qu'il peut compléter au cours de ses études.

En France, il n'existe pas de standards nationaux; les normes sont fixées par les enseignants. L'acquisition de compétences est définie dans le cadre des disciplines avec une priorité pour la maîtrise du langage.

Toutefois l'introduction des itinéraires de découverte (des TPE pour les lycéens) et du brevet informatique et internet vont dans le sens de l'acquisition des compétences clés permettant l'apprentissage tout au long de la vie.

La vision de l'enseignement qui se dégage de l'idée de compétences clés peut sembler à certains trop orientée vers le monde du travail. Mais cette étude européenne peut stimuler notre réflexion sur les missions du collège, et en particulier « sur la base commune de savoirs, savoir-faire et savoir être que doit détenir un jeune en fin de scolarité obligatoire ».

Brève...

FUTURS INGÉNIEURS: POUR AIDER LES PLUS MÉRITANTS



Créée en mars 1987, la Fondation Georges Besse a pour objectif d'aider des élèves ingénieurs particulièrement brillants, mais connaissant des difficultés, notamment financières, dans le déroulement de leurs études ou la réalisation d'un projet personnel de travail. Depuis sa création, elle a ainsi sélectionné près de trois cents lauréats, garçons et filles, dont elle a soutenu la vocation d'ingénieur en leur accordant un soutien financier individualisé. Au-delà de cet appui financier, le lauréat bénéficie également d'un soutien moral, pouvant aller dans certains cas jusqu'aux conseils personnels d'ingénieurs expérimentés.

Parvenue à une vitesse de croisière d'une vingtaine de lauréats nouveaux chaque année, et encouragée par les résultats antérieurs, la Fondation souhaite aujourd'hui maintenir une sélection exigeante parmi les candidatures qui lui sont adressées, tout en élargissant sa notoriété dans le monde scolaire et étudiant, et dans les secteurs professionnels concernés. Dans cette perspective, elle souhaite sensibiliser, par le biais des chefs d'établissement ou des équipes pédagogiques, les meilleurs élèves de terminale ou de classes préparatoires que de lourdes difficultés personnelles ou familiales pourraient décourager d'entreprendre les formations d'ingénieurs.

Les élèves intéressés peuvent dès maintenant faire acte de candidature en prenant contact avec la fondation, en vue de la promotion 2004.

Pour de plus amples informations, contacter la :

Fondation Georges Besse
27-29 rue Le Peltier
75433 Paris CEDEX 09
Tél. : 01 44 83 71 90
www.fondationbesse.com